



Traité Kritout

Michna 4 - Chapitre 5

סתיכה של חליותסתיכה של קדש,
אכל אפתת מהן
ואין ידוע איזו מהןأكل,
פטור;

רבי עקיבא מחייב באשם תלוי.
אכל את השפיה,
مبיא אשם זראי.

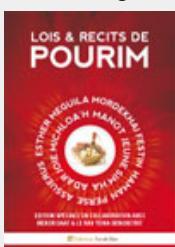
אכל אקד את הראשונה,
ובא אחר ואכל את השפיה,
זה מביא אשם תלוי,
זה מביא אשם תלוי,
דברי רבי עקיבא.
רבי שמעון אומר,
שניהם מביאים אשם אקד;
רבי יוסי אומר:

אין שניים מביאים אשם אקד:

[La Michna reprend la discussion sur le sacrifice provisoire de culpabilité. Si quelqu'un avait un morceau de viande] non sacrée et un morceau de [viande sacrificielle], et qu'il mange l'un des deux sans savoir lequel des deux il a mangé, [il est] exempté [de l'obligation d'apporter un sacrifice provisoire de culpabilité pour usage abusif d'un bien consacré]. Rabbi 'Akiva estime qu'il est tenu [d'apporter] un sacrifice provisoire de culpabilité, [conformément à son opinion dans la Michna précédente selon laquelle on apporte un sacrifice provisoire de culpabilité même en cas de doute quant à l'usage abusif. Si ensuite on] mange le deuxième [morceau,] on apporte un sacrifice définitif de culpabilité, [car il est certain qu'on a mangé la viande sacrificielle]. Si une [personne] mange le premier [morceau] et qu'une autre [personne] vient manger le deuxième [morceau], cette [première personne] apporte un sacrifice provisoire de culpabilité et cette [deuxième personne] apporte un sacrifice provisoire de culpabilité ; [c'est ce] qu'affirme Rabbi 'Akiva. Rabbi Chimon dit : « Ils apportent tous les deux un sacrifice de culpabilité [défini en tant que partenaires, et ils stipulent que celui qui a mangé la viande non sacrée donne sa part de l'animal à celui qui a mangé la viande sacrificielle, et le sacrifice de culpabilité est sacrifié en son nom. »] Rabbi

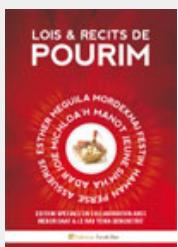
Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Mégila d'Esther, réflexions sur la vraie joie..."





Yossé dit : « Deux [personnes] n'apportent pas un sacrifice de culpabilité, [car l'une ne peut pas sacrifier des sacrifices expiatoires sous certaines conditions. »]



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Mégila d'Esther, réflexions sur la vraie joie..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions